CROSNE, le 24 Août 2017

bonjour Mme DUTOIT,

Je suis soulagée par votre soutien, surtout de pouvoir discuter avec vous, j'ai tellement mal, le 18 Août 2017 nous avons rendu visite à ma fille, elle est triste, absente, endormie, très distante, ne partage plus le repas avec nous, nous la trouvons toujours enfermer dans sa chambre, Contrairement à son arrivée pleine d'entrain et d'espoir pour une vie meilleure, c'est ce que nous a fait miroiter le CMP de Vigneux, notre déception est énorme, ma fille souffre dans l'indifférence de tous, elle n'est qu'une marchandise pour la Belgique.

Depuis l'arrivée du nouveau directeur machiavélique, c'est l'effroi de mon quotidien, son grade lui monte à la tête, s'est permis de maltraiter ma fille en la privant de repas et de chauffage, elle est arrivée en Belgique avec une très bonne santé physique le 19 décembre 2014, peu de temps après, elle a déclanché une insuffisance rénale, à force de privation de repas, elle a peur Maintenant d'aller à table, elle n'arrive plus à manger, je subis également les maltraitances du directeur qui m'interdit de rendre visite à ma fille en me parlant avec impolitesse et agressivité.

Ma fille se rend bien compte que sa place n'est pas dans ce lieu où elle s'y trouve forcer et tirée vers le bas, régressée pour l'adapter à la MAS, la gérante se soumet aux actes machiavéliques du directeur, elle m'a dit : on est obligé de les punir sinon on n'arrive pas, on peut même l'interdire de vous répondre au téléphone, c'est de la séquestration, seuls mes larmes et mon anxiolytique me soulage un peu, je me réveille avec une boule à l'estomac, quand j'ai discuté avec vous cela m'a procuré un énorme soulagement, j'ai enfin quelqu'un à qui parler, me confier, j'ai beaucoup attendu votre retour de vacances. Je n'ai jamais demandé le placement de ma fille, elle pouvait évoluer encore, malheureusement, ils sont en train de détruire mon enfant. Elle a fait son dernier stage en 2013, elle est rentrée à la maison et m'a dit tristement, tu vois maman c'est fini pour moi, tout le monde se disait à lundi et moi je ne pourrais pas parce qu'on ne m'a pas gardé.

Je vous dis merci, merci beaucoup pour votre soutien et pour l'aide que vous pourrez m'apporter. Je me permets de vous embrasser.

Madame RIEU
Mère et Curatrice de Cindy Loinda RIEU

Madame Christiane RIEU
38TER, avenue Jean-Jaurès
31560 CROSNE

A ARS Agence Régionale de Santé Nord Pas de Calais
556, avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

CROSNE, le 10 février 2017

Objet : demande d'aide de rapatriement de ma fille atteinte de troubles psychotiques dans un établissement en FRANCE

Madame CODEVELLE,

Suite à notre entretien téléphonique du 10/2/17, je viens vous exposer ma douloureuse situation avec la Belgique, où ma fille, en quise de punition est privée de repas et de chauffage, il n'existe pas pire, lorsqu'on la rend visite elle ne se confie pas, car on lui fait croire que c'est elle qui a tort, seuls les impressionnants gargouillements de son ventre et sa maigreur parlent, elle est traumatisée, la maltraitance est invisible.

Sa psychiatre refuse de me faire une ordonnance, si je la reprends de moi-même, suite à un article qui dit que la personne protégée choisit le lieu de sa résidence, elle m'a autorisé de la reprendre, mais refuse de l'aider pour faire des activités, car son objectif, c'est de la faire repartir de force en Belgique.

De retour à la maison, au repas, elle a dit : je prends des forces à la maison parce que là bas qu'est-ce qu'on a faim ! ça m'a brisé le cœur et a confirmé mes soupçons au niveau de la privation des repas, on l'empoigne par ses vêtements dans le dos pour l'obliger à exécuter entre autres, c'est machiavélique, elle a déclanché une insuffisance rénale en Belgique, on lui refuse les résultats de ses examens auxquels elle a droit.

La résidence ne laisse apparaître des soupçons de maltraitances, ma fille est manipulée et ne sait plus à quel moment répondre oui ou non, on la rend dépendante, c'est contraire au livret d'accueil, je suis moi même maltraitée par certains éducateurs au téléphone.

Après un refus partiel de son traitement, j'ai demandé de l'aide à sa psychiatre qui m'a répondu : je l'hospitalise seulement si vous la laissez repartir en Belgique (c'est du chantage malsain) elle ne m'a pas laissé le choix, j'avais trop peur que ma fille fasse une crise d'épilepsie, j'avoue que vivre avec elle, sans activité est difficile maintenant.

La gérante Belge est allée chercher ma fille de l'hôpital de Corbeil à la Belgique contre son gré, c'est digne d'un kidnapping organisé soutenue par la psychiatre, qui plus tard m'a lancé avec arrogance "c'est MA décision" elle n'a pas l'air d'apprécier que je sois la curatrice de ma fille, le plus triste, c'est leurs paroles qui sont écoutées et crues !

Je viens vous demander de l'aide pour trouver une place en France à ma fille et mettre fin à notre calvaire, c'est un cri de détresse, ma fille est en danger, je suis dévastée, seule et impuissante, sa demande de placement est abusive, mais elle a énormément régressée, en Belgique, il n'y a pas d'autre solution, c'est incroyable, comment les personnes de pouvoir peuvent réduire à néant des êtres vulnérables.

Je compte sur votre compréhension pour faire exception à ma demande pour nous sauver notre souffrance est insupportable.

Je vous adresse, Madame CODEVILLE, mes respectueuses salutations.

Mme Christiane RIEU

Madame Christiane RIEU Div.
88TER, Avenue Jean-Jaurès
91560 CROSNE

Mère et Curatrice de
Cindy Linda RIEU

A madame Ségolène NEUVILLE
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées de la lutte contre l'exclusion

CROSNE, le 14 mars 2016

lettre R. avec AR

Madame,

Je vous écris, suite à l'information parue dans le journal "Le Quotidien" du 12 octobre 2015, concernant les personnes qui souffrent de troubles mentaux qu'on exile en Belgique. Après de beaux discours pour gagner ma confiance, j'ai été prise à ce piège et depuis ma fille et moi, nous sommes dévastées par cette douloureuse séparation. Certains parents plus méfiants m'ont dit : que la Belgique n'est plus ce que c'était, ce n'est que commercial et j'en fais la triste constatation. Le traitement de ma fille qui est l'haldol ne lui fait aucun bien, et ses effets secondaires sont dramatiques et l'épuise c'est à dire : elle vomit, a des nausées, le haut le cœur, l'a rend irritable et colérieuse, lui procure des douleurs aux jambes et ceux-ci tous les jours, mais j'ignorais la cause, après un examen sanguin, le médecin traitant a détecté la cause, c'est le manque de Sodium, elle m'a téléphoné pour connaître la raison, mais Linda était déjà en Belgique dans la notice de l'haldol, la réponse s'y trouve. C'est bien l'haldol qui est responsable de tous ces désagrèments.

En Belgique, on ne tient pas compte de mes observations au sujet du traitement, n'apprécie pas que je leur écris en R. avec AR et me le fait payer en utilisant ma fille sur son hygiène dentaire, elle voit le dentiste qu'à ma demande, on lui donne des sucreries juste avant d'aller au lit, naïvement elle dit : "on fait la fête". Conscient, que c'est là qu'on peut me blesser.

Depuis l'arrivée du nouveau directeur (39 ans) très sûr de lui, sans contrôle de quiconque, se permet tout, quand je lui ai exposé la situation, mon inquiétude, il m'a répondu avec toute la force de son pouvoir ! "SI VOUS N'ÊTES PAS CONTENTE, VOUS PRENEZ VOTRE FILLE, VOUS L'EMMENEZ AILLEURS" la Psychiatre m'a répondu par la même phrase, à peu de chose près, ce n'est pas très rassurant. Selon le courrier de la gérante, des caméras ont été installées à cause des disputes, déjà il n'existe pas d'intimité, pas même dans les dortoirs, l'objectif du directeur n'est que lucratif. Afin d'apaiser la souffrance de ma fille et être écoutée, je m'adresse à vous pour diminuer notre calvaire par le retour en FRANCE de ma fille selon notre projet, pour être plus proche d'elle, lui apporter l'assurance qu'elle n'est pas abandonnée et me permettre de lui rendre visite plus souvent sans me ruiner.

Après chaque visite, elle est triste et malheureuse de nous voir partir sans elle, lors de mes visites l'état de dentition de ma fille est de plus en plus désastreux, c'est inacceptable, elle est arrivée à la résidence avec une dentition impeccable.

Espérant que ma détresse retiendra votre attention et votre compréhension, je vous adresse, Madame, mes sincères salutations.

Mme Christiane RIEU Div.
Mère et Curatrice de Cindy Linda RIEU

N.B. j'ai très peur pour ma fille, ils sont tous si complices, ils lisent en ma fille et moi notre grande vulnérabilité.

Ci-jointes : Copies de mes précédents courriers à la TIFRA où réside ma fille en Belgique.

Madame Charlotte RIEU
88 TER, avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE

Dossier n° 3028784
affaire suivie par secteur 3

Objet : demande d'aide pour trouver une place dans l'Essonne pour ma fille Psychotique

Lettre R. avec AR

MDPH de l'Essonne
A l'attention de Mme la Directrice
93, rue Henri Rochefort
91000 EVRY

CROSNE, le 16 mars 2017

Madame la Directrice,

Après avoir exposé ma situation à ARS qui m'a conseillé de me diriger vers vous afin de trouver une place dans l'Essonne pour ma fille psychotique, son placement en Belgique est abusif, le livret d'accueil n'est qu'un appât, elle se rend bien compte qu'on s'est fait piéger, se défend et subit des punitions, tels que privations des repas et de chauffage, y'a fait moins 3 degré en France, on l'a fait dormir plusieurs jours dans une chambre sans chauffage, elle reste vulnérable, on l'empoigne par ses vêtements dans le dos pour la faire exécuter entre autres, elle est manipulée par le directeur.

Lorsque nous lui rendons visite, elle ne se confie pas, je pense qu'on lui fait croire que c'est elle qui a tort, seuls les impressionnants gargouillements de son ventre et sa maigreur parlent, la maltraitance reste invisible, c'est machiavélique, on les pèse par précaution Suivant l'article qui dit que la personne protégée choisit le lieu de sa résidence, sa psychiatre m'a autorisé de la reprendre mais refuse de l'aider pour faire des activités, car son objectif c'est de la faire repartir de force en Belgique, sans son autorisation elle refuse de me faire l'ordonnance.

De retour à la maison, au repas, elle a dit : à la maison je prends des forces parce que là bas, qu'est-ce qu'on a faim ! elle a déclanché une insuffisance rénale en Belgique, on lui refuse son résultat d'examen sanguin auquel elle a droit, on lui donne des comprimés de fer à défaut du fer contenu dans les repas.

Après un refus partiel de son traitement, j'ai demandé de l'aide à sa psychiatre, qui m'a répondu : je l'hospitalise seulement si vous la laisser repartir en Belgique, (c'est du chantage) elle ne m'a pas laissé le choix, je sais que les personnes psychotiques refusent leurs traitement parce qu'ils nient être malade, les professionnels parviennent avec peu de difficultés.

La puissance malsaine de la psychiatre et de la Belgique me déstabilise, je suis anéantie par le chagrin et l'appel au secours de ma fille, seule et impuissante, ce sont leurs paroles qui sont écoutées et crues, ils ont cette faculté, mon avis n'est pas pris en compte, elle a énormément régressée, elle est triste et malheureuse, je ne suis qu'une maman dans la souffrance de l'injustice.

Je viens par ce courrier vous demander d'avoir la gentillesse de me faire parvenir la liste des établissements de l'essonne pouvant accueillir des personnes psychotiques et si vous pouviez me guider vers des personnes susceptibles de m'aider, je suis désemparée et épuisée, ils ont tellement de poids sur nous, mon souhait est que ma fille se rapproche de moi pour trouver un peu d'apaisement toutes les deux, ne plus subir les maltraitances de la Belgique.

Dans cette attente,

Je vous adresse, Madame la Directrice, mes respectueuses salutations.

Madame RIEU
Curatrice de Cindy RIEU